



# Formation - SSCT membres CSE

Santé Sécurité & Conditions de Travail des membres élus au CSE Initiale

PROG-FPCSEINI

V7.0 - MAJ 2026-06

Page 1/2

Fiche programme de formation - 3SAFE Morgan DETOISIEN

## DURÉE

5 jours / 35 heures,  
consécutifs ou en 2 parties

## RYTHME

Dates définies avec le client

## PARTICIPANTS

De 1 à 8 participants

## TARIF

4 000 € - dpts 50/14 Autres :  
nous contacter

### Identification de l'action

**Formation :** SSCT MEMBRES CSE

**Référence :** PROG-FPCSEINI - Version : V7.0 - Mise à jour : 2026-06

**Organisme :** 3SAFE Morgan DETOISIEN

**NDA :** 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État

**SIRET :** 438 408 676 00056

Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14

Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE et Liste Économique financière et sociale - Centre AIPR n°1317

Ministère de l'Environnement

### Objectifs pédagogiques

**Objectif général :** permettre aux élus du CSE de maîtriser leurs missions en santé, sécurité et conditions de travail et de contribuer activement à la prévention des risques professionnels. À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier le rôle, les attributions et les moyens du CSE en matière de SSCT.
- Analyser les situations de travail, les risques professionnels et les documents SST de l'entreprise.
- Utiliser les méthodes d'analyse des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- Contribuer à la prévention, à l'amélioration des conditions de travail et au suivi des actions.

### Public visé, prérequis et admission

**Public visé :** membre élu du CSE, premier mandat.

**Prérequis :** être élu au CSE et savoir lire le français.

### Durée, rythme et modalités de déroulement

**Durée :** 5 jours / 35 heures, consécutifs ou en 2 parties

**Rythme / période :** Dates définies avec le client.

**Participants :** De 1 à 8 participants

**Format :** 100 % présentielle : 35 h.

**Lieu / accès :** Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

**Délais d'accès :** Entrée possible sous 30 jours après validation administrative, sous réserve de disponibilité.

### Contenu et progression pédagogique

#### Séquence 1 - Cadre, missions et fonctionnement du CSE

- Attributions, rôles, missions et moyens du CSE.
- Locaux, heures de délégation, règlement intérieur, ordre du jour, convocation, réunion, PV (+50 salariés) et registre CSE (-50 salariés).

#### Séquence 2 - Cadre réglementaire et acteurs de la prévention

- Consultations, sources de loi, hiérarchie des textes, obligations et responsabilités en entreprise.
- Acteurs de la prévention, référent harcèlement sexuel et agissements sexistes, veille réglementaire.

#### Séquence 3 - Santé, sécurité et évaluation des risques

- Définitions et notions de prévention, cadre SST, registres et documents SST en entreprise.
- Évaluation du risque professionnel, état des lieux de l'entreprise, DUERP et PAPRIACT, droits d'alerte, formations à la sécurité, VGP et affichage obligatoire.

#### Séquence 4 - Risques professionnels et analyse des accidents

- Risques professionnels, focus RPS et TMS.
- Analyse d'un accident du travail, méthode de l'arbre des causes et visites d'inspection obligatoires.

#### Séquence 5 - Mises en situation et outils du mandat

- Création d'un ordre du jour, rédaction de questions, simulation de réunion et aide à la réalisation du PV.
- Visite de site tutorée / inspection CSE, feuille de route du mandat, état des lieux sécurité de l'entreprise (OIRA / INRS).
- Analyse d'accident avec la méthode de l'arbre des causes et bonnes pratiques pour un CSE efficient et efficace.



### Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

**Méthodes pédagogiques :** alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

**Moyens techniques :** salle adaptée, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs.

**Supports :** support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

### Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

**Suivi de l'exécution :** feuille d'émargement, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

**Évaluation des résultats :** positionnement initial (+2 jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique.

**Sanction de l'action :** attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

### Évaluation des acquis et sanction de l'action

**Évaluation des résultats :** positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue.

**Sanction de l'action :** attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

### Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

**Référent handicap :** [contact@3safe.fr](mailto:contact@3safe.fr)

**Modalités possibles :** adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

### Tarif, financement et modalités administratives

**Tarif :** 4 000 € en intra (départements 50 et 14), autres départements nous contacter.

**Modalités de règlement :** Selon CGV.

### Contacts, réclamations et amélioration continue

**Contact administratif et pédagogique :**

[morgan.detoisien@3safe.fr](mailto:morgan.detoisien@3safe.fr) - 07 80 59 68 92 - [contact@3safe.fr](mailto:contact@3safe.fr)

**Site :** <https://3safe.fr>

**Réclamations :** [contact@3safe.fr](mailto:contact@3safe.fr). Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

**Adresse :** 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

### Indicateurs et informations complémentaires

**Indicateurs qualité :** taux satisfaction stagiaires 2024-2025 : 99 %. Avis stagiaires 2024-2025 : "recommanderiez-vous cette formation" : 100 %. Résultats détaillés visibles sur [3safe.fr](https://3safe.fr).

### Informations pratiques permanentes

**Lieu / accès :** Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

### Besoins matériels stagiaires

Si besoin EPI pour pratique, la convocation indique les besoins.

Livret, stylo et carnet de notes sont fournis au stagiaire.

Documents post-formation numériques à disposition.

### Équipe pédagogique

L'action est animée par un formateur en prévention & IPRP, intervenant en prévention des risques professionnels enregistré à la DREETS Normandie, chargé de l'animation pédagogique, du suivi des acquis et de l'adaptation des méthodes aux besoins du groupe. Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN, mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.